

INSCRIPTION Une partie de l'œuvre de l'architecte franco-suisse né à La Chaux-de-Fonds intègre la liste du patrimoine mondial. En tout, 17 sites dans sept pays la rejoignent.

Le Corbusier enfin labellisé Unesco



L'immeuble Clarté, à Genève (à gauche), et la villa Le Lac à Corsaux, dans le canton de Vaud, figurent sur la liste des bâtiments créés par Le Corbusier et inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco. KEYSTONE



KEYSTONE

L'œuvre architecturale de Le Corbusier a été inscrite hier sur la liste du patrimoine mondial par le comité de l'Unesco, réuni à Istanbul. Le dossier comprend 17 sites dans sept pays: Suisse, France, Argentine, Belgique, Allemagne, Japon et Inde.

Parmi les réalisations de l'architecte franco-suisse, né en 1887 à La Chaux-de-Fonds (NE) et mort en 1965 à Nice (F), figurent la villa Le Lac à Corsaux (VD) et l'immeuble Clarté à Genève, souligne dimanche un communiqué de l'Office fédéral de la culture (OFC). «L'œuvre de Le Corbusier est une contribution majeure au Mouvement moderne. Entre 1910 et 1960, ce courant novateur déclenche un débat à l'échelle mondiale sur le rôle de l'architecture. Il est également à l'origine d'un nouveau vocabulaire architectural, a modernisé les méthodes de construction et a cherché à répondre aux besoins de la société moderne», écrit l'OFC.

Genève veut un peu de Clarté

Cette inscription couronne dix ans de travail, a salué dimanche le conseiller administratif de la Ville de Genève Rémy Pagani. Elle permet à Genève de s'inscrire dans un itinéraire ad hoc mondial.

«La Ville de Genève va proposer au Conseil municipal d'acheter, avec l'aide de la Confédération, un appartement de l'immeuble Clarté pour des visites», a fait savoir Rémy Pagani. Le chef du département des constructions et de l'aménagement était à Istanbul pour défendre ce dossier à la session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

La Ville de Genève est membre de l'Association des sites Le Corbusier (ASLC), qui a travaillé pendant une décennie à faire reconnaître l'œuvre du Chaux-de-Fonnier comme référent incontournable de l'architecture moderne des 20e et 21e siècles.

«Pour Genève, cette inscription soutient aussi le travail de préservation déjà fait. La Ville a classé le bâtiment Clarté au titre de monument historique il y a 30 ans», a relevé Rémy Pagani.

Construit en 1930 d'après les plans de Le Corbusier et de son cousin Pierre Jeanneret, l'immeuble Clarté est un bâtiment localit de neuf étages. Il compte cinquante appartements regroupés autour de deux cages d'escalier, rappelle la Ville de Genève. Ce premier édifice de grandes dimensions à ossature de fer soudée correspondait à un type architectural et à une forme d'habitat urbain nouveaux.

En effet, la structure rend possible l'aménagement libre d'une grande variété de logements. Et pour la première fois, Le Corbusier introduit dans un immeuble localit des logements en duplex, sortes de «villas suspendues».

«Personnelle et inventive»

Quant à la villa Le Lac, située à Corsaux

(VD) au bord du Léman, «elle compte parmi les réalisations les plus personnelles et les plus inventives de l'architecte», selon l'ASLC.

A l'intérieur, sur une surface restreinte de 60 m², sont organisés «de manière fonctionnelle et minimale» vestibule, séjour et espace de travail, chambre à coucher, chambre d'amis modulable, penderie, cuisine, salle de bains, toilettes et chauffage, explique le site internet de l'association.

Deux essais infructueux

En 2004, l'œuvre de Le Corbusier était pour la première fois candidate au patrimoine mondial: le dossier comprenait les villas Jeanneret-Perret et Schwob à La Chaux-de-Fonds, la villa Le Lac à Corsaux et l'immeuble Clarté à Genève. Cinq ans plus tard, l'Unesco refusait d'inscrire ces constructions sur sa liste, sans donner d'explication.

Le dossier a essuyé un second refus en 2011. Sous la direction de la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique

Deux bâtiments de sa ville natale écartés

Pourquoi ces deux œuvres ne sont-elles pas restées dans la liste réduite aujourd'hui reconnue par l'Unesco? La Maison blanche (1912), œuvre de jeunesse, parce qu'elle n'a guère l'importance d'autres éléments qui ont marqué l'architecture du 20e et du 21e siècle, même si elle reste un élément majeur dans l'expérimentation du futur. Le Corbusier, explique Jean-Daniel Jeanneret, La Villa turque (1917), première œuvre que l'auteur cite lui-même en référence, aurait quant elle, pu avoir plus de chance, si elle avait été renouvelée en préservant parfaitement son intégrité originale.

Malgré une toute petite déception, Jean-Daniel Jeanneret salue bien sûr l'inscription des autres constructions, en particulier les deux suisses et la chapelle de Ronchamp de l'autre côté de la frontière française. «C'est une reconnaissance de Le Corbusier qui rejait sur La Chaux-de-Fonds, incontournable pour celui qui s'intéresse de près à son œuvre», souligne-t-il. Et ce sera d'autant mieux si les pièces chaux-de-fonnières écartées se retrouvent sous un autre label dans l'itinéraire culturel européen Le Corbusier en projet. **o ROBERT NUSSBAUM**

FRIBOURG

Des balbuzards arrivent en prison



Douze jeunes balbuzards, importés d'Allemagne et de Norvège, viennent d'arriver à la prison de Bellechasse (FR). Les premiers six oisillons de cette espèce ont été réintroduits en Suisse l'an dernier après qu'elle

AMUSEMENT Le jeu pour mobiles qui fait fureur a débarqué. «Pokémon Go» victime de son succès

Depuis samedi, l'application pour smartphones «Pokémon Go» peut être officiellement téléchargée sur les appareils Android et Apple iOS. Mais dès le lancement, le jeu a été paralysé pendant plusieurs heures. Le plaisir de jouer samedi fut de courte durée. Les fans n'ont pas pu démarquer l'application dans l'après-midi. Dans le monde entier, les utilisateurs se sont plaints de problèmes de connexion. Le fabricant a déclaré qu'il cherchait à résoudre un problème de serveur. On ignore si le bug provenait de serveurs surchargés ou s'il s'agissait d'une attaque.



Le jeu vidéo se base sur le principe de la réalité augmentée. KEYSTONE

MIGRATION

Demands de Syriens et Irakiens examinées de près

Les demandes de visas humanitaires émanant de citoyens syriens ou irakiens seront à l'avenir examinées plus attentivement par le secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Les raisons sont d'ordre sécuritaire. Concernant l'accueil de personnes qui ont pu être blessées à la guerre, il a été démontré que «des vérifications approfondies sur place pourraient être indiquées pour des raisons de sécurité», indiquait hier le SEM, sans pouvoir donner plus de détails. Il confirme une information publiée par la «NZZ am Sonntag».

Pour cette raison, le SEM a examiné le processus d'octroi des visas humanitaires. Il a alors décidé de suspendre durant quelques semaines la délivrance de ces visas aux personnes originaires de Syrie, précise-t-il. Les examens approfondis sont menés parallèlement à la vérification effectuée par le Service de renseignement de la Confédération.

Echapper aux passeurs

En Europe, seules les demandes de visas humanitaires déposées à Idomeni, en Grèce, ont été examinées, souligne la porte-parole du SEM Céline Kohlprath. Lorsque les ressortissants en question se trouvent déjà dans un Etat tiers, les autorités considèrent généralement qu'ils ne sont plus menacés.

Le visa humanitaire est délivré par les ambassades et permet aux réfugiés de gagner le pays d'accueil par des voies légales. Ils peuvent ainsi échapper aux filières de passeurs. Les conditions pour le séisme sont strictes: la vie ou l'intégrité physique des mandants doivent être directement, sérieusement et concrètement menacées. Au 1er trimestre de cette année, 174 visas ont été délivrés pour raisons humanitaires. 2016 rapport à la même période en 2015 ce chiffre a baissé de 30%. Près de deux tiers des visas humanitaires ont été remis à des Syriens. **o ATS**

GOTHARD

Plusieurs kilomètres d'embouteillages

Le week-end, les vacances ont débuté dans tous les cantons, qui a occasionné des bouchons jusqu'à treize kilomètres sur la route vers le Sud. Les automobilistes ont dû s'armer de patience des deux côtés du tunnel du Gothard. **o ATS**

L'HORLOGERIE SUISSE

Montre intelligente, un virage raté, selon Ernst Thomke

L'horlogerie suisse a commis l'erreur de considérer la montre intelligente comme un simple gadget, estime Ernst Thomke, l'un des pères de la Swatch au début des années 1980. Le secteur horloger s'est endormi ou n'a pas vu venir la tendance constituée par la montre connectée (smartwatch). «A l'exception de TAG Heuer, la marque chaux-de-fonnières proposant un produit intéressante», relève Ernst Thomke dans une interview parue hier dans l'hebdomadaire «Schweizer Sonntag». «La smartwatch n'a pas été un succès dans un premier temps, mais au-